

MEETING MINUTES

Compte rendu de la réunion :	Concertation régionale Louvain		
Date de la réunion	17/11/2017		
Réf. :	Meeting Minutes - Draft		
Compte rendu rédigé par :	Gauthier Weyns	Le :	28/11/2017

Entreprise/ Organisation :	Nom :	Présents
AGD&A	Sophany Ramaen	Excusée
AGD&A	Bart Vleugels	X
AGD&A	Sandy De Prins	X
AGD&A	Karolien Landsheer	X
AGD&A	Patrick Jodlowski	X
AGD&A	Dorothy Cardoen	X
AGD&A	Sven Spreutels	X
AGD&A	Steve De Rook	X
ACB	Geert Keirens	Excusé
ACB	Alain De Heldt	X
WFS	Stijn op De Beeck	X
Swissport Cargo Services	Mathieu Sérafimoff	Excusé
Brussels Airport Company	Marc Bogaerts	X
BAFI	Christian Van Humbeeck	X
Adelantex	Erik Huenaerts	X
Dakosy	Tony Bennett	Excusé
DHL Aviation	Gerrit De Sterck	X
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	X
Kuehne + Nagel	Peter Goossens	X
Aviapartner	Paul Van Den Bulck	X
BDP international	Bart Mariën	X

Prochaines réunions :

- Concertation régionale : 26/01 10h-12h MR 5
- ~~ACB Douane Werkgroep : 01/12 10u-12u MR 2~~

1. Introduction

Le but de cette réunion était principalement de fournir une mise à jour des points d'action déjà définis : qu'est-ce qui a déjà été réalisé et quelles sont les étapes suivantes.

2. Mise à jour des points d'action

Sortie de marchandises

ECS - Export Control System

Afin de poursuivre la préparation d'ECS-II, l'envoi électronique des IE507 dans PLDA est devenu obligatoire à partir du 01/07/2017, avec une phase transitoire jusqu'au 01/09/17.

Il est ressorti de la Concertation régionale précédente que 7 agences avaient introduit une demande auprès de l'AGDA en vue du report de la date limite, étant donné qu'elles ne pouvaient pas satisfaire à l'obligation dans les délais. Entre-temps ce nombre est passé à 1 agence.



En ce qui concerne la connexion volontaire, temporaire, supplémentaire à BRUcloud pour un apurement accéléré des déclarations à l'exportation, 17 connexions sont à présent tout à fait opérationnelles (29 agences au total montrent un intérêt concret).

Une enquête sera envoyée d'ici peu aux utilisateurs, pour évaluer l'application douanière. Cette enquête va brièvement évaluer leur satisfaction et les résultats. ACB va l'envoyer et va suivre attentivement le remplissage de cette enquête.

Des questions sont également posées quant aux étapes/phases suivantes en vue d'implémenter ECS. Pour l'avis de 'Transfer', la remarque suivante a été faite par les Ground Handling Agents : Un MIG correct pour la confirmation de l'avis de transfert (feed-back aux manutentionnaires) manque sur le site web de la douane. L'analyse fonctionnelle et technique ne peut de ce fait se poursuivre. La douane a décidé, à titre de confirmation et d'accord, de transmettre l'avis de transfert original au manutentionnaire concerné. Cela peut se faire sous la forme d'un avis et ne doit donc plus faire l'objet d'un mail. Les spécifications exactes seront demandées auprès de Klara Pasgang.

Les tests seront effectués en la matière auprès des GHA dans Q2 de 2018. Concrètement Aviapartner va effectuer un test en collaboration avec DHL. Christian Van Humbeek entreprend les étapes nécessaires à cet effet.

Procédure d'urgence: Plusieurs parties émettent leurs inquiétudes au sujet de l'implémentation d'une procédure d'urgence. Il a été précisé que la mise en mémoire tampon des données n'est pas une solution pour le flux physique lorsque la douane doit d'abord fournir un release. Lors de l'exportation, l'acceptation - très peu de temps avant le départ du vol - est cruciale et critique. Si un blocage se présente, nous rencontrons alors de gros problèmes opérationnels.

On fait également remarquer qu'une procédure doit être mise en place pour un incident auprès de la douane, d'une part, et un incident au niveau d'un maillon de la chaîne, d'autre part.

Une solution en la matière peut être une application Web globale. ACB peut prendre d'autres mesures en la matière après concertation ultérieure. Il est toutefois indiqué que différents scénarios soient établis. Chaque maillon dans la chaîne doit également avoir la possibilité de démarrer la procédure d'urgence.

Ensuite, il a encore été demandé à la douane de donner la date limite pour ECS Phase II. Nous attendons la réponse.

Action :	Responsable	Date limite
ACB lance une enquête au sujet de l'utilisation de l'application douanière.	ACB : Gauthier Weyns	26/01/2018
Communication avec Aviapartner sur les tests relatifs à l'avis de Transfert	Christian Van Humbeek	26/01/2018

Marchandises introduites : Comptabilité marchandises DSDT

Corrections de la procédure/amélioration du manifeste

Un sous-groupe a été créé pour se pencher activement sur quelques sujets et élaborer des propositions en la matière. L'amélioration du manifeste a été entre autres discutée et développée. Le rapport de la première réunion est disponible pour les membres du groupe de travail ACB douane. Si d'autres mesures sont prises, celles-ci seront communiquées à la Concertation régionale.

Fréquence des listings de non-apurement

À l'heure actuelle des listings d'envois non apurés sont transmis mensuellement ; la problématique en la matière est que ceux-ci sont souvent communiqués en dernière minute avant le délai effectif d'apurement. La communauté du fret aérien a fait la proposition de pouvoir recevoir des listings tous les 10 jours, de sorte que les envois non apurés puissent être suivis plus rapidement et que les dossiers puissent être évités au bureau.

Action :	Responsable	Date limite
À reprendre lors du Forum National GT marchandises introduites (19/01/2018) avec une mise à jour lors de la concertation régionale	Stijn op De Beeck	26/01/2018

Délais pour envoyer les DDT, à corriger et à apurer

Si la douane peut avertir les déclarants à temps (via des listings) de l'existence d'une DDT fautive ou non apurée, celle-ci peut encore être adaptée ou apurée par voie électronique sans qu'un dossier doive être établi à cet effet. C'est la raison pour laquelle il est important que le délai au cours duquel une DDT peut être corrigée, soit suffisamment long.

La communauté du fret aérien a d'ores et déjà proposé de maintenir les délais actuels et de ne pas les écourter :

Expédition des envois : jusqu'à 5 jours après l'arrivée

Correction des envois : jusqu'à 20 jours après l'arrivée

Apurement des envois : jusqu'à 90 jours après l'arrivée

Action :	Responsable	Date limite
À reprendre au cours du Forum National GT marchandises introduites (19/01/2018) avec une mise à jour lors de la concertation régionale	Stijn op De Beeck	26/01/2018

Avis dossier clôturé

Les opérateurs souhaitent obtenir une vue d'ensemble des dossiers en cours, de manière à voir plus rapidement quels dossiers doivent encore être clôturés : Pour les « nouveaux dossiers » (à partir du... ?), des avis sont automatiquement envoyés. Pour les « anciens » dossiers, c'est possible mais uniquement manuellement. Cela demande tellement de travail qu'on ne peut pas le faire systématiquement. Pour les anciens dossiers, il est convenu sur la base d'une concertation de ne le

faire que sporadiquement et sur demande. Nous partons du principe qu'il s'agit d'un problème en train de se résoudre.

Transit : Transport routier

Transport routier en remplacement du transport aérien

La réglementation belge ne permet ce transport routier en remplacement du transport aérien qu'entre manutentionnaires agréés et pas pour tous les transports entre aéroports comme c'est par contre le cas dans d'autres États membres européens.

Cependant, la concertation régionale ne trouve pas nécessaire de continuer à suivre ce sujet à défaut d'exemples.

Transit : Procédure d'urgence planifiée

Maintenance périodique : raccourcissement

La BCA - Belgian Courier Association déclare que le dossier doit encore être constitué et que c'est repris dans leur agenda. Le sujet est en effet plus important que la BCA même.

On déclare que l'entretien périodique est déjà sensiblement plus court.

E-commerce

E-commerce

Au sein du Forum National, le groupe de travail E-commerce a été créé en vue de cartographier les différents modèles business e-commerce national et d'analyser l'impact pour la Douane. Le groupe de travail e-commerce a fait une proposition qui a été évaluée au cours de la concertation régionale, et est à présent reprise au niveau du Forum National.

Il faut remarquer ici qu'il est nécessaire de mettre en œuvre une même réglementation e-commerce pour tous les aéroports belges.

La proposition a été soumise pour information sur les slides de la présente Concertation régionale. La mise à jour suivante est attendue après l'input à partir du Forum national.

Divers

Vols avec cargaison pour plus d'1 manutentionnaire

Il arrive de plus en plus souvent qu'il y ait des vols pour lesquels il y a d'une part plusieurs numéros de vol et d'autre part plusieurs titulaires de manifeste pour les mêmes numéros de vol.

D'un point de vue technique, il n'y a pas de problème en la matière, un suivi ultérieur n'est pas nécessaire lors de la concertation régionale.

Nouvelles procédures

La concertation sur le changement des procédures est reprise lors de la concertation régionale. La poursuite de la concertation avec l'industrie sur le lancement de nouvelles procédures aura lieu le cas échéant.

Forum National

La participation ultérieure de l'industrie du fret aérien aux différents groupes de travail nationaux au sein du Forum National fait l'objet d'un suivi de la part d'ACB, qui l'encourage. Les personnes intéressées qui souhaitent prendre part aux groupes de travail nationaux peuvent se faire connaître via l'adresse e-mail sophany.ramaen@minfin.fed.be.

Trade facilitation

Les autorités douanières sont toujours disposées à offrir un soutien lors de contacts avec l'étranger en vue d'attirer de nouveaux flux de marchandises. Elles ont notamment de bonnes relations avec la Chine, mais la Douane veut également offrir son soutien pour approcher d'autres pays.

Interaction groupes de travail ACB

La Douane reste concernée par le fonctionnement du groupe de travail ACB : Les différents services douaniers peuvent participer aux réunions du groupe de travail ACB, sur invitation, lorsqu'un input est nécessaire/souhaitable.

La douane fait toutefois remarquer que beaucoup de groupes de travail ont un lien avec des matières relatives à la douane. De ce fait, la demande de personnel de la douane présent lors des réunions du groupe de travail ACB, augmente fortement. Cette situation n'est pas tenable pour la douane en raison du fait que le personnel est fréquemment en déplacement. À titre d'alternative, la douane propose que chaque groupe de travail rassemble les matières liées à la douane et les envoie à la Concertation régionale. Si une consultation est nécessaire auprès de la douane, on peut toutefois envoyer quelqu'un pour une réunion d'un groupe de travail, mais cela ne peut pas se faire à une fréquence fixe à long terme.

Dates de la Concertation régionale

Les dates pour l'année prochaine ont été directement fixées au :

- dernier vendredi de chaque mois impair :
- 10h00 - 12h00

le 26-01-2018	le 30-03-18	le 25-05-18	le 27-07-18	le 28-09-18	le 30-11-18
------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Des meeting requests suivent de la part d'ACB.